



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 mars 2026 à 13 h 32 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absente, madame la conseillère Julie Bélisle.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Pierre-Luc Caron, chef de service, Urbanisme et développement durable, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Marie-Pier Girard-Lacroix, agente de recherche, Bureau des conseillers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marco Pilon, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable, Rachel Rivard, cheffe de service, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Isabelle Veilleux, directrice, Développement économique.

CAUP20260317-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 mars 2026.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

3.3 Projet numéro 146491 - Dérogations mineures - Construire une habitation trifamiliale - 124, rue Papineau - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

9.3 Projet numéro 146490 - PIIA - Construire une habitation trifamiliale - 124, rue Papineau - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran (recommandation défavorable du CCU)

Monsieur le conseiller Steve Moran, appuyé par madame la conseillère Caroline Murray, propose de retirer ces deux items afin que le promoteur puisse apporter des ajustements au projet tel que proposé.

Aucun vote n'est demandé pour le retrait de ces items. Les items 3.3 et 9.3 sont donc retirés de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

3.5 Projet numéro 146496 - Dérogation mineure - Construire un bâtiment commercial - 235, boulevard des Grives - District électoral du Plateau - Bettyna Bélizaire

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire, appuyée par madame la conseillère Caroline Murray, demande le retrait de cet item.

Aucun vote n'est demandé pour le retrait de cet item. L'item 3.5 est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

17.3 Projet numéro 146579 --> CES - Appui au renouvellement du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires et autorisation de signature

On mentionne que cette résolution permettra de mettre en place des projets par et pour la communauté. Cela s'inscrit dans les orientations de la Commission Gatineau, Ville en santé.

Monsieur le conseiller Marc Carrière prend son siège à 13 h 50.

31.3 Projet numéro 146707 --> CES - Aide financière pour l'élaboration de la stratégie globale et concertée de développement industriel

On souligne l'importance de se doter d'une stratégie de développement industriel considérant le marché actuel.

34.2 Projet numéro 146801 - Appui aux revendications du mouvement de grève communautaire « Le communautaire à boutte ! »

L'importance de soutenir de façon solidaire les revendications des organismes communautaires est soulignée.

34.8 Correspondance numéro 146813 - Avis de proposition est déposé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc à la séance du conseil municipal du 17 mars 2026 qu'à la séance du 14 avril 2026 sera déposé un projet de résolution afin de mandater l'administration à proposer l'adoption d'un règlement permettant de mettre en place un projet pilote pour permettre l'accès aux véhicules tout-terrain (VTT) sur l'avenue Lépine

Monsieur le conseiller Steve Moran soulève le nombre important d'avis de proposition reçus depuis les derniers mois. Il rappelle que l'encadrement des avis de proposition est très clair au niveau procédural, toutefois la régie interne est peu éloquente quant à ce que ces avis doivent contenir. Il y a un défi de gestion de ces demandes pour les membres du comité exécutif ainsi que pour l'administration.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras précise que la régie interne n'est plus adaptée à la réalité actuelle du conseil municipal et que cette dernière doit être revue.

34.10 Correspondance numéro 146819 - Dépôt des lettres mandats pour les présidences des comités et des commissions

Monsieur le conseiller Adrian Corbo propose de rendre les séances du comité des finances publiques afin d'être plus transparent.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras mentionne avoir déposé un avis de proposition en ce sens et il est satisfait de la position du président du comité des finances.

34.11 Projet numéro 146840 - Modification à la résolution numéro CM-2025-772 du 25 novembre 2025 afin de modifier les représentants à la Société de transport de l'Outaouais

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette donne des précisions sur le dépôt de cette résolution, notamment quant à l'effritement du lien de confiance avec madame la conseillère Julie Bélisle à titre d'administratrice de la STO. C'est pour cette raison qu'elle propose la nomination de monsieur le conseiller Michael Korhonen en remplacement de madame Bélisle à titre de représentant à la STO.

Monsieur le conseiller Luc Chénier se questionne sur la proportionnalité de la sanction appliquée quant à ce manquement d'une nouvelle conseillère dans l'exercice de ses fonctions.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras exige une réponse aux questions soulevées par ses collègues.

Madame la conseillère Rachel M. Deslauriers donne certaines précisions sur les obligations qui incombent aux membres du conseil d'administration de la STO dans le cadre de rencontres huis clos.

Monsieur D. Jutras exige le motif du dépôt de cette résolution et réitère que la sanction imposée n'est pas proportionnelle au manquement. À cet effet, il demande une scission du projet de résolution tel que proposé, afin de traiter de la révocation de madame Bélisle et de la nomination de monsieur Korhonen de façon distincte. Cette demande de scission est appuyée par monsieur Korhonen.

Ces items seront traités distinctement, de la façon suivante :

- 1) Modification à la nomination des membres élus au conseil d'administration de la STO et la révocation de madame Bélisle à titre de membre du comité d'administration de la STO;
- 2) Modification à la nomination des membres élus au conseil d'administration de la STO en nommant monsieur Korhonen à titre de membre du comité d'administration de la STO.

Madame la mairesse souligne qu'il y a eu une fuite au sein de la STO, notamment en raison d'un bris de huis clos. Afin de préserver la capacité d'action du conseil d'administration de la STO, on doit s'assurer de respecter les règles et les obligations qui incombent aux membres du conseil d'administration.

Monsieur Korhonen remercie la mairesse pour cette nomination.

Monsieur D. Jutras désire connaître le réel motif quant à la raison de la destitution de madame Bélisle.

Monsieur le conseiller Marc Carrière est d'avis qu'il faut inscrire la raison pour laquelle la résolution initiale de nomination des membres élus du conseil d'administration de la STO est modifiée. Il désire que la raison de la destitution soit inscrite au projet de résolution.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc précise que tout ce qui en lien avec la relation de confiance des membres du conseil d'administration est pris au sérieux par la STO et que le dossier a été adressé plus spécifiquement aux membres du conseil d'administration.

Les deux projets de résolution, soit sur la destitution de madame Bélisle et la nomination de monsieur Korhonen, seront inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

Les membres du conseil municipal voteront sur ces deux résolutions lors de la séance du conseil municipal.

Madame la mairesse donne des précisions concernant la teneur des discussions qu'elle a eues avec madame Bélisle quant à sa destitution et la nomination de monsieur Korhonen.

Monsieur D. Jutras demande un vote indicatif sur les propositions de projets de résolutions. Monsieur le président Vincent Roy précise que comme le texte des projets de résolution n'est pas rédigé, il n'est pas favorable à tenir un tel vote indicatif.

L'item 34.11 sera retiré de l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir. Deux nouveaux items seront inscrits afin de traiter de la révocation et de la nomination.

35.1 Projet numéro 146771 - Renforcement de la prise de décision municipale par l'intégration d'une fiche de taxation projetée pour certains projets d'aménagement - Avis de proposition par madame la conseillère Julie Bélisle déposé à la séance du conseil municipal du 20 janvier 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, partage l'appréciation du comité exécutif et propose l'amendement suivant, appuyé par madame la conseillère Caroline Murray :

« Le comité exécutif recommande de mandater l'administration afin de :

- prévoir l'implantation d'une fiche d'évaluation de l'impact financier des projets d'aménagement et de développement immobilier, incluant à la fois les revenus et les dépenses inhérentes à un nouveau projet;
- prévoir une présentation du projet et de l'état d'avancement des travaux du programme d'amélioration des processus immobiliers aux membres du comité plénier d'ici le 30 avril 2026;
- poursuivre les travaux amorcés dans le cadre du programme d'amélioration des processus immobiliers lancé en 2025, le tout en maintenant le dialogue avec les parties prenantes notamment dans le cadre des travaux du Comité des partenaires – Projets immobiliers. »

La résolution telle qu'amendée sera inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

35.2 Projet numéro 146773 - Tableau de bord public - Projets d'habitation - Avis de proposition par monsieur Luc Chénier déposé au conseil municipal du 20 janvier 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, partage l'appréciation du comité exécutif et propose l'amendement suivant, appuyé par madame la conseillère Caroline Murray :

« Le comité exécutif recommande de mandater l'administration afin :

- de poursuivre les travaux amorcés et planifier, en s'assurant que les paramètres d'implantation du tableau de bord soient inspirés des actions en cours d'élaboration par les services municipaux visant;
- d'améliorer les processus de traitement des projets immobiliers selon leur complexité (cellules facilitatrices dédiées) et leur priorisation de traitement;
- de s'assurer que les besoins communiqués dans l'avis de proposition soient pris en compte dans le cadre des travaux d'élaboration du tableau de bord ».

La résolution telle qu'amendée sera inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 38.